

BOURSE DE RECHERCHE PRÉÉCLAMPSIE - GSCPE



CONTEXTE

Afin de promouvoir le développement de la recherche sur la **Prééclampsie**, l'Association "**Grossesse Santé contre la prééclampsie**" propose une aide à la recherche, destinée à soutenir un médecin, sage-femme, infirmier.e, puéricultrice ou toute autre personne travaillant dans le domaine de la Médecine Périnatale, préférentiellement dans le cadre d'un master ou d'un doctorat.

MONTANT ET ATTRIBUTION

Une bourse de **8 000 euros** (huit mille euros) sera attribuée, destinée au soutien personnel du/de la lauréat.e pendant la période de réalisation de son projet de recherche. Le versement se fera au/à la lauréat.e à titre individuel. Les financements a posteriori sont exclus du champ d'éligibilité.

- Le/La lauréat.e sera sélectionné par le Comité Scientifique de la SFMP au cours du mois de Mai 2025.
- Le projet retenu pour la Bourse de recherche sera annoncé lors des journées annuelles de la SFMP qui auront lieu à Rennes du 15 au 17 Octobre 2025.
- Le/La lauréat.e de la bourse devra présenter l'avancée et l'aboutissement de ses travaux sous forme d'une communication libre au cours du congrès de la SFMP en 2026, congrès où il/elle sera invité.e (frais d'inscription pris en charge par la SFMP).
- Il/Elle aura également l'opportunité de présenter l'avancée et l'aboutissement de ses travaux à la journée OREPE 2026 (Organisation de Recherche et d'Étude de la Prééclampsie).
- Toute publication issue de ce travail de recherche devra faire mention du soutien financier de la façon suivante :

"Ce travail a bénéficié du soutien de l'Association Grossesse Santé contre la prééclampsie via la Société Française de Médecine Périnatale - Bourse de recherche 2025"

"This work received financial support from the 'Grossesse Santé contre la prééclampsie' association via the French Society of Perinatal Medicine - 2025 research prize"

DOSSIER DE CANDIDATURE ET SOUMISSION

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Adhérer à la SFMP (sur Helloasso)
- Être médecin, sage-femme, infirmier.e, puéricultrice ou travailler dans le domaine de la Médecine Périnatale
- Être âgé.e de 35 ans au maximum
- Projet de recherche portant sur la prééclampsie ;
il pourra s'agir de recherche fondamentale, clinique, épidémiologique, médico-économique, en psychologie, en sciences sociales.
- Préférentiellement : Inscription en master 2 ou en doctorat pour la rentrée 2025 (demande ou intention attestée par le responsable de laboratoire)
- Les travaux réalisés en dehors d'un master ou d'un doctorat peuvent être soumis mais ne sont pas prioritaires

Le dossier de demande devra comprendre les éléments suivants, dans l'ordre :

- Titre du projet
- Le cas échéant : Intitulé et Université du master 2 ou de l'école doctorale d'inscription
- Laboratoire d'accueil et dates de réalisation du projet
- Résumé structuré (1 page maximum)
- Description du projet (3 à 4 pages incluant la bibliographie) comportant :
Rationnel scientifique, objectifs, méthodes, éléments de faisabilité, premiers résultats obtenus (notamment si thèse en cours), calendrier, rôle du/de la candidat.e, retombées attendues
- Curriculum vitae détaillé du/de la candidat.e
- Lettre de motivation précisant la place du projet dans les objectifs professionnels du/de la candidat.e
- Lettre d'accord du responsable de la structure d'accueil
- 5 publications choisies de l'encadrant

Ces éléments doivent être impérativement groupés en un seul fichier pdf au nom du/de la candidat.e, au format " **nom_bourseGSCPE2025.pdf** "

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Le dossier de candidature doit être envoyé par email au Comité Scientifique de la SFMP
au plus tard le 30 Avril 2025
à l'adresse suivante: cs.sfmp@gmail.com

